

(A)

( N° 107. )

# Chambre des Représentants.

---

SESSION DE 1856 — 1857.

## COMMISSION DES PÉTITIONS.

---

### FEUILLETON N° 11.

---

#### I. — PROMPT RAPPORT

*pour la séance du vendredi 27 février 1857.*

M. VANDER DONCKT, *rapporteur.*

Numéros  
du  
Feuilleton.

Numéros  
du registre des  
pétitions.

1.

10288.

Par pétition sans date,

Le sieur Kina réclame l'intervention de la Chambre pour obtenir le paiement d'une somme que lui doit la commune d'Onkerzeele, indépendamment des intérêts, depuis le 30 mai 1848, et des frais judiciaires. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

#### II. — RAPPORTS ORDINAIRES.

---

M. VANDER DONCKT, *rapporteur.*

2.

10222.

Par pétition datée de Kessel-Loo, le 10 février 1856,

Le sieur Tombeur, cultivateur à Kessel-Loo, demande que le sieur Egide Holsbeek soit admis à traiter les maladies non contagieuses du bétail. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

3. 10481. Par pétition datée de Morkhoven, le 20 mars 1856,  
Les membres du conseil communal, des fermiers et cultivateurs de Morkhoven, et des habitants de communes environnantes, demandent que le sieur Janssens, de Morkhoven, puisse traiter les maladies des bêtes à cornes. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.
4. 10377. Par pétition datée d'Herenthout, le 22 février 1856,  
Des propriétaires et cultivateurs à Herenthout demandent que le sieur Van Goubergen, vétérinaire non diplômé, soit autorisé à continuer l'exercice de sa profession, ou du moins à traiter les maladies qui ne sont pas contagieuses. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.
5. 10741. Par pétition datée de Kessel-Loo, le 9 novembre 1856,  
Le sieur Holsbeek, maréchal ferrant à Kessel-Loo, demande qu'on lui permette de traiter les maladies des animaux qui ne sont pas contagieuses. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.
6. 10716. Par pétition sans date,  
10112. Des habitants de Coolkerke demandent que les artistes  
10249. vétérinaires non diplômés soient admis à continuer l'exer-  
10379. cice de leur profession.  
10904. Même demande d'habitants de Haesdonck, Herdersem,  
10748. Audegem, Moorseele, Bachte-Maria-Lerne, Meulebeke,  
10795. Nieuwmunster, Pollinchove, Ingoyghem, Oost-Nieuwkerke, Olsene, Seveeneken, Leysele, Moerbeke, Eggewaerts-Cappelle, Zwyndrecht, de plusieurs communes dans les deux Flandres, de l'administration communale de Leke, Houthem, de cultivateurs à Wulverghem, Ploegsteert, Wytchaete, de fermiers et cultivateurs à Worteghem, de conseillers communaux et de cultivateurs de Coulture-S<sup>t</sup>-Germain, de cultivateurs dans les cantons de Herzele, Zottegem, Ninove, Alost, et dans la Flandre occidentale, d'habitants de Staden et d'une localité non dénommée. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.
7. 11105. Par pétition datée de Westerloo, le 2 février 1857,  
11144. Des meuniers dans le canton de Westerloo demandent  
11166. de pouvoir continuer à faire usage de balances romaines.  
11175. Même demande de meuniers à Hérinnes, S<sup>t</sup>-Pierre-Cappelle, Oetinghem, Herffelingen, Rethy, Moll, Baelen et Turnhout. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

